



FRBW

Fédération des Ramoneurs de Belgique Wallonie

Le ramoneur assure la protection de l'environnement, des personnes et des biens

www.ramoneurs.be

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHESION A LA FRBW

Conditions à respecter pour être reconnu en tant que membre agréé :

- Payer sa cotisation
- Pouvoir présenter un certificat de bonne vie et mœurs
- Être inscrit au registre de commerce
- Disposer d'un numéro d'enregistrement comme entrepreneur
- Disposer d'un numéro d'ONSS
- Avoir une assurance pour responsabilité civile entre tiers
- Avoir une assurance pour responsabilité après travaux
- Prouver avoir l'équipement nécessaire pour réaliser les travaux de ramonage
- Avoir une connaissance du métier

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Monsieur Pascal Boland, Président de la FRBW par téléphone : **0498/14.00.30** ou par email : **ramoneurs.wallons@gmail.com**

Veillez remplir ce formulaire et le faire parvenir à l'ICS :

- Via email : info@ubbu-ics.be
- Via fax : 02/520.97.49
- Par courrier : ICS, Rue du Lombard 34-42, 1000 Bruxelles

Vos coordonnées :

Nom de l'entreprise et raison sociale :

Rue et numéro :

C.P. et localité :

N° d'entreprise / TVA :

Nom, prénom et qualité du responsable :

N° de téléphone :

N° de GSM :

N° de fax :

Site Internet :

Adresse email :

Nombre de personnes actives (cocher) :

0 (je suis in dépendant, sans personnel)

de 1 à 4

de 5 à 9

de 10 à 17

de 18 à 24

de 25 à 37

de 38 à 49

de 50 à 62

de 63 à 74

de 75 à 87

de 88 à 99

100 et plus

Je certifie sur l'honneur respecter les conditions mentionnées en page 1 de ce formulaire afin d'être Ramoneur Agréé et faire partie de la Fédération des Ramoneurs de Belgique.

Fait le (date) :

à (lieu) :

Signature :